Création d'«emplois francs» et subvention de 5000 euros pour 2000 «jeunes issus d'un quartier populaire»

18/02/2013 à 19h28

Le gouvernement a annoncé aujourd'hui la création en 2013 de 2000 «emplois francs», qui prévoient une subvention de 5000 euros pour l'embauche d'un jeune issu d'un quartier populaire. Ils seront notamment testés à Clichy-Montfermeil, à Marseille, Grenoble et Amiens.

Francois Lamy estime que ce dispositif est un moyen de lutter contre les discriminations. Pour lui, **il s'agit de faire émerger «des exemples de réussite dans les quartiers qui ne soient pas celles de petits dealers»**.

L'État offrira une subvention de 5000 euros pour l'embauche en CDI d'un jeune de 18 a 30 ans qui habite en zone urbaine sensible et est inscrit depuis un certain temps au chômage, selon le ministre.

«*On pourra expérimenter sur une dizaine de sites (…) le dispositif des emplois francs*», a déclaré Francois Lamy ministre délégué à la Ville lors d'un déplacement avec le premier ministre Jean-Marc Ayrault à Clichy-sous-Bois (Seine-Saint-Denis) à la veille d'un comité interministériel des villes. […]

Le Figaro